

Pour une axiomatique de la recherche en sciences humaines.

Application à l'étude de la séparation parentale

Par Bruno Décoret

Cet article propose d'utiliser un formalisme axiomatique pour la recherche en sciences humaines, s'inspirant - avec adaptation - des formalismes utilisés en mathématique et en informatique et de la linguistique générative. La motivation est venue de recherches effectuées dans le cadre de la famille et plus particulièrement de la séparation parentale ; nous appliquerons nos propositions et prendrons nos exemples dans ce domaine.

Au cours des recherches en question, deux types de difficultés nous sont apparues, particulièrement saillantes :

1. L'emprise des idéologies. Celles-ci, en fixant d'avance les conclusions « permises » et celles qui ne le sont pas, faussent l'objectivité de toute recherche et restreignent la liberté et la neutralité du chercheur.

Dans « Le rapport au savoir », Bernard Charlot met en lumière l'influence des idéologies, soulignant les *pensées automatiques* qui tendent à associer l'échec scolaire à l'immigration, au chômage, à la violence,.... Il qualifie ces discours d'attracteurs idéologiques, n'ayant finalement qu'une fonction publicitaire. Il montre comment une certaine idéologie est plus destinée à rasséréner les enseignants dans leur narcissisme professionnel qu'à faire avancer la résolution du problème scolaire des élèves. Il conclut par une phrase que nous reprenons volontiers, *in extenso*, en l'appliquant à la vie familiale : *face à une idéologie, il est inutile d'argumenter terme à terme, énoncé par énoncé : la critique d'une idéologie doit porter sur sa façon même de lire le monde, et, par-là même, d'interpréter l'expérience quotidienne*¹

2. Le fractionnement des disciplines. Chaque champ disciplinaire restreint à son propre paradigme l'analyse des domaines d'études. En soi, ce n'est pas - au contraire - une attitude condamnable, sauf que cette restriction s'accompagne trop souvent d'une simplification.

Nous plaidons pour une approche pluridisciplinaire, reprenant pour les sciences humaines ce que Popper réclamait pour les sciences exactes :

Je conçois les théories scientifiques comme autant d'inventions humaines, comme des filets créés par nous et destinés à capturer le monde. ... Ce ne sont pourtant jamais des instruments parfaits; Ce sont autant de filets rationnels créés par nous, et elles ne doivent pas être confondues avec une représentation complète de tous les aspects du monde réel, pas même si elles sont très réussies, ni même si elles semblent donner d'excellentes approximations de la réalité.²

C'est pour éviter les pièges idéologiques et répondre aux exigences de diversité, d'ouverture, de rigueur et de respect des champs disciplinaires, que nous allons proposer le formalisme qui suit, développé en deux temps. Le premier, faisant directement référence à l'axiomatique mathématique, s'intéresse aux rapports qu'entretient une recherche avec les cadres théoriques auxquels elle se réfère. Le deuxième traite du sens des résultats et de leur transmission, aussi bien à d'autres chercheurs qu'à une plus large cible. Nous ferons appel pour ceci à la linguistique générative et à la théorie informatique des langages. Enfin, dans une deuxième partie, nous appliquerons notre formalisme à l'étude de la séparation parentale.

Il est important de préciser que ce n'est pas une tentative de mathématisation des sciences humaines, c'est-à-dire de l'application directe d'un formalisme mathématique comme cela se fait pour la mécanique et autres sciences physiques. Une telle tentative serait non seulement présomptueuse, mais vouée à l'échec. Ce serait une sorte de « mathématisme », néologisme inspiré de sociologisme³, illusion que les mathématiques peuvent permettre de tout comprendre. Tel n'est pas notre propos, bien au contraire. Nous avons montré dans un précédent article le danger que représente l'utilisation excessive de modèle mathématiques, en particulier statistiques⁴. La référence faite au formalisme axiomatique des mathématiques est à prendre en un sens analogique, voire métaphorique, et non littéral.

Première partie : formalisme.

Aspect syntaxique : Axiomatique et cadre de référence

Historique

La théorie axiomatique a surtout été développée en mathématiques. Nous pouvons trouver dans l'abrégé de l'histoire des mathématiques de Nicolas Bourbaki, un bref et riche exposé de l'évolution qui a conduit, aux XVIII^{ème} et XIX^{ème} siècles, à l'évolution vers de plus en plus d'abstraction dans la manière de faire des mathématiques. C'est vers la fin du XIX^{ème}, avec Riemann, Dedekind et, surtout, Cantor, qu'allait s'installer la mathématique axiomatique telle qu'elle existe aujourd'hui. On doit à Péano la plupart des notations utilisées aujourd'hui, raison pour laquelle son nom est souvent associé au début de l'axiomatique. La motivation était de donner aux mathématiques un fondement rigoureux, de définir les objets qu'elles étudient et d'en unifier les différentes branches. Le résultat en est une beaucoup plus grande abstraction, et une prise de distance vis-à-vis des notions intuitives. Il s'ensuit une réévaluation de la notion de vérité mathématique, qui « réside uniquement dans la déduction logique à partir des prémisses posées arbitrairement pas les axiomes ».⁵

C'est dans cet esprit que s'inscrit, précisément, l'initiative de Nicolas Bourbaki, nom que se donna un collectif de mathématiciens, parmi lesquels on comptait notamment A. Weill, J. Dieudonné, L. Schwartz, pour créer un traité entier de mathématiques, qui commencerait par les fondements et construirait les théorèmes connus à la manière d'un jeu de construction ; les axiomes en sont les éléments de base et les règles de la logique formelle les outils d'assemblage. On a pris, à l'heure actuelle, du recul face à cette entreprise qui donna, vite, un ensemble d'ouvrages difficiles à lire et encore plus à consulter. En effet, aussi rigoureux qu'ils soient, les êtres humains qui font des mathématiques ont aussi des sentiments, et sont influencés par des parties de leur psychisme qui n'obéissent pas à une logique strictement mathématique.⁶

Un bon exemple de l'intérêt de l'axiomatique est la formalisation de la géométrie, rendue nécessaire par l'invention des géométries non euclidiennes de Riemann et Lobatchevski. Dans son ouvrage « de l'esprit de la géométrie » Pascal tentait, déjà, de donner des bases rigoureuses à cette discipline. Il définissait les axiomes comme des « choses parfaitement évidentes par elles-mêmes ». Il fondait donc la définition d'un axiome sur une notion de vérité tellement évidente qu'elle n'a pas besoin d'être démontrée. Pour répondre aux questions que posaient les géométries non-euclidienne, Hilbert (les fondements de la géométrie 1899) va plus loin, et définit les axiomes comme les éléments de base, que l'on ne définira pas. Il montre d'ailleurs que, pour la géométrie, il en suffit de cinq. À partir de ces axiomes, et avec les règles de la logique, on construit une géométrie sans avoir à se poser la question de sa véracité, et sans faire appel à l'intuition.⁷ Anticipant sur la suite, nous dirons que le point de vue de Pascal est sémantique, parce qu'il fait référence au sens, celui de Hilbert est syntaxique, parce qu'il se contente d'énoncer les règles du jeu qui permettront de construire la géométrie.

Nous allons nous inspirer de cette histoire et de cette construction pour proposer une approche axiomatique en sciences humaines.

Axiomes et règles d'inférences d'une théorie.

On ne se pose pas, ici, la question de savoir si une théorie est vraie, autrement dit si elle décrit bien l'objet dont elle traite, ni si elle est utile, mais seulement de préciser comment elle fonctionne. On définit une théorie à la manière d'un jeu de société, où il y a des règles de bases et des moyens de les combiner pour jouer. Il y a des coups autorisés et d'autres qui ne le sont pas ; on ne se pose pas pour l'instant la question de la qualité des coups, c'est-à-dire de leur capacité de provoquer un gain. Deux notions sont à la base de cette façon de décrire une théorie :

- Les **axiomes**, qui sont les éléments de base de la théorie ; ils ne peuvent pas être remis en cause. Ils ne sont pas construits à partir d'autres éléments.
- Les **règles d'inférences**, qui sont les règles combinatoires permettant de fabriquer des énoncés valides dans la théorie en question.

À partir d'axiomes et de règles d'inférences, il est possible de construire des énoncés valides dans la théorie. Il s'agit d'une vision générative, inspirée de la linguistique générative, comme l'a définie N. Chomsky. Ce modèle a des applications non seulement aux langages humains, mais aussi aux langages informatiques, puisqu'elle a permis de définir la grammaire de certains langages (Pascal, en 1967 et ceux qui ont suivi) sans qu'il y ait des réalisations explicites. Autrement dit le langage existait sans qu'il n'y ait aucun ordinateur qui soit capable de s'en servir (de le « parler »).

Ainsi est-il possible, dans une théorie donnée, de développer des énoncés valables dans cette théorie, sans avoir à justifier d'une quelconque validité en dehors de cette théorie ; de tels énoncés peuvent même être non valides dans une autre théorie.

Les axiomes de la théorie sont les morphèmes du langage, les unités indivisibles, les éléments dont on ne cherche pas à prouver la validité, les « boîtes noires » qui ne seront pas ouvertes, les piliers sur lesquels on construit et qui sont décrétés infiniment solides. Les règles d'inférence correspondent à la syntaxe, à ce qu'il est permis de dire ou de faire, à la combinatoire possible des axiomes, pour former des conclusions. Lesdites conclusions, si elles ne proviennent que des axiomes de la théorie et de combinaisons par les règles

d'inférences sont valides dans la théorie. Un énoncé de la théorie respectant ces règles possède une légitimité syntaxique. Par contre, le même énoncé peut être interdit dans une autre théorie, qui n'a pas les mêmes règles syntaxiques.

Lorsqu'un travail de recherche, ou un article utilise une telle théorie, il n'a pas besoin de justifier cette utilisation, ni la cohérence de la théorie ; il se réfère à elle. S'il utilise plusieurs champs théoriques, il se peut que des énoncés soient valides dans l'une et non dans l'autre. Si l'on reste sur un plan syntaxique, ceci ne pose pas de problème, puisqu'on ne se pose pas la question de la vérité de ce qui est énoncé, mais de sa validité.

Exemples

Les exemples qui suivent sont des illustrations de ce qui précède. Il ne s'agit pas de faire l'épistémologie des axiomatiques des diverses théories citées, encore moins de les contester.

La psychanalyse.

L'existence de l'inconscient et sa structuration topique, l'universalité du complexe d'Œdipe, le transfert, sont des axiomes de la théorie psychanalytique. L'association est la principale règle d'inférence. L'interprétation, par l'analyste, des rêves, des actes manqués, et du « matériel » livré par son client dans le cadre de la cure psychanalytique, est une autre règle d'inférence, que l'on peut considérer comme corollaire de la précédente. Fort de ces axiomes et de ces règles – pour ne citer que les plus connues - le psychanalyste peut inférer des énoncés, à partir de ce qu'il a entendu dans son cabinet, alors qu'il était seul avec son client. L'examen des expressions libres d'un seul cas de névrose, peuvent lui permettre de tirer des conclusions. Les conclusions en question sont valables dans la théorie psychanalytique ; elles peuvent avoir des conséquences pratiques intéressantes pour les cures psychanalytiques et contribuer à guérir des personnes en thérapie analytique.

La démographie.

Elle repose sur deux piliers : l'outil statistique et le recueil des données. Chacun a son axiomatique propre. L'utilisation du calcul des probabilités inclut des axiomes et les règles d'inférence mathématiques, avec les énormes contraintes qu'elles impliquent. En particulier le fait que deux variables soient en forte corrélation statistique n'autorise pas à déduire que l'une est la conséquence de l'autre, ni même qu'elles sont dépendante au sens probabiliste du terme. Sur un autre plan, lorsqu'on utilise les conséquences de la loi des grands nombres, les exceptions rares n'ont pas de signification ; mais cette insignifiance statistique n'est pas synonyme d'insignifiance tout court. Pour plus de développements, nous renvoyons le lecteur à l'article précédemment cité.⁸

La démographie a ses limites dans l'étude de l'évolution individuelle, et de celle des groupes restreints. Elle n'est donc pas performante pour étudier les minorités agissantes. Elle ne permet pas d'affirmer que de telles minorités sont déviantes, ou exceptionnelles. Les deux pointes de la courbe de Gauss sont négligeables du point de vue statistique, mais peuvent contenir des individus dont le sort exceptionnel influera sur la société qui les entoure. Les cas particuliers peuvent être plus signifiants que la masse regroupée autour de la moyenne.

Ces constatations ne diminuent en rien l'utilité mais indiquent ses limites.

L'ethnométhodologie.

Garfinkel a rappelé [au cours d'une conférence donnée à Paris] que l'ethnométhodologie est née d'une relecture de ce qu'il appelle l'aphorisme de Durkheim selon lequel « *la réalité objective des faits sociaux est le principe fondamental de la sociologie* »⁹. Ainsi,

l'ethnométhodologie remet-elle en cause l'axiome fondateur de la sociologie : les faits sociaux doivent être traités comme des choses. Elle définit différemment ses axiomes Rappelons en les principaux.

- L'axiome de Durkheim est reformulé en « *La réalité des faits sociaux, en tant que toute société organisée est produite localement, est naturellement organisée, est réflexivement descriptible, est un accomplissement continu et pratique.* »¹⁰
- *Il n'y a pas d'idiot culturel.* Il n'y a pas de différence structurelle entre la sociologie profane et la sociologie savante. Ce deuxième axiome peut presque être vu comme un corollaire du précédent.
- Les conduites sont, comme le langage, *indexées* à la situation. L'indexicalité est partout présente.
- Il faut être *membre* (au sens linguistique) pour pouvoir comprendre le fonctionnement d'un groupe social.

Bien entendu, cette liste n'est pas exhaustive et il faudrait y ajouter la plus grande partie du vocabulaire ethnométhodologique.

Les règles d'inférence permettent d'étudier et de produire du savoir, à partir de ces axiomes et du matériel social étudié. On peut citer :

- L'analyse de conversation
- La provocation expérimentale (breaching).
- L'indifférence ethnométhodologique.
- La méthode documentaire d'interprétation.

...

Nous pourrions passer en revue d'autres disciplines pour examiner leur mode de fonctionnement et le formuler de manière axiomatique ; ce serait une très longue tâche qui nécessiterait l'intervention de spécialistes de ces disciplines. Ce n'est pas le but du présent article.

Aspect sémantique.

Ce qui précède concernait l'aspect syntaxique de l'utilisation d'une théorie pour développer une recherche. Dans cette optique, il serait possible de produire des travaux valides au sens des théories de référence, mais ne présentant pas d'intérêt, ou n'ayant aucune application pratique. Or une recherche en sciences humaine est en principe destinée à être communiquée à d'autres chercheurs, afin qu'elle soit validée, et que ses résultats soient utilisables par d'autres personnes, y compris des non-spécialistes. Nous allons nous intéresser maintenant à l'aspect sémantique, à la signification que peuvent avoir les résultats d'une recherche référée à certaines théories.

Champ de validité d'une théorie.

Parler de champ de validité d'une théorie suppose de renoncer à considérer cette théorie comme universelle, c'est-à-dire vraie en tout lieu et de tous temps, quelles que soient les conditions. Existe-t-il de telles théories ? Sans doute, au moins dans l'esprit de leur fondateur et de leurs émules. Est-il légitime de chercher des théories universelles ? Ce n'est pas sûr et même probablement pas utile. Il nous semble préférable d'envisager des théories locales, c'est-à-dire telles qu'il existe des conditions (période, lieu, circonstances...) pour lesquelles la théorie en question est vraie. Par contre, lorsqu'on s'éloigne des conditions de validité, elle devient moins vraie, et plus sujette à caution, pour devenir carrément fausse, aisément

récusable par des contre-exemples lorsqu'on est très loin des conditions de validité. La localité est fonction d'un ou plusieurs paramètres, qualitatifs ou quantitatifs : pour certaines valeurs du paramètre, la théorie est vraie, pour d'autres elle l'est moins et pour d'autres elle est carrément fausse.

Il nous semble important de réaffirmer qu'une théorie locale n'est pas une théorie faible. Au contraire, en fixant ses paramètres - qui peuvent être autres que le temps et l'espace - et son champ de validité, elle augmente sa puissance et sa précision. Surtout, elle fixe son extériorité, le champ d'où on peut la voir sans être dedans. Ce faisant elle permet sa réfutabilité, donc sa validité au sens de Popper.

Exemples

Un bon exemple est donné par la théorie scientifique la plus élaborée et la plus exacte que l'on connaît, celle qui a prouvé le plus sa rigueur et dont les applications pratiques ont le plus bouleversé le monde : la mécanique classique¹¹. Or la mécanique classique est locale par rapport à un paramètre essentiel, à savoir la vitesse du référentiel dans lequel on se place. Vraie à petite vitesse, elle l'est moins lorsque la vitesse se rapproche de celle de la lumière pour devenir carrément fausse lorsqu'on atteint celle-ci. La mécanique relativiste prend alors le relais. Cette localité de la mécanique classique ne l'empêche d'être efficace et de permettre la construction de ponts solides et d'avions qui volent correctement (à basse vitesse).

Revenons maintenant à la psychanalyse, telle que nous l'avons examinée plus haut. Son intérêt n'est plus à prouver. En particulier, la règle d'association a soulevé une remarque de grande importance : l'esprit humain peut cheminer par analogie et associer deux signifiants à cause de la proximité de leur signifié. Les succès thérapeutiques de la cure psychanalytique montrent également que le champ de validité de cette théorie est large. Mais il n'est pas total, autrement dit elle peut être fausse en dehors de son champ. Dans *L'anti Freud*, Michel Lobrot montre comment s'opère un glissement entre l'utilisation valide de la règle d'association et une affirmation de causalité : *L'association a valeur de causalité*¹². Tout en rendant à Freud ce qui lui est dû, Lobrot critique l'usage abusif de l'association et son utilisation comme instrument de pouvoir

Sans entrer dans le détail de la réfutation développée par Lobrot, disons, dans une perspective axiomatique, que la psychanalyse est une théorie locale. Si l'interprétation a tout son sens dans le cadre de la cure, en tant qu'information livrée par l'analyste au client avec qui il est en relation, elle n'est plus opératoire lorsqu'elle se trouve dans un cadre de recherche portant sur le comportement ou l'attitude de personnes qui ne sont pas engagées dans une cure. Il y a même risque que l'on veuille faire dire à une personne interrogée *ce que, précisément, elle n'a pas dit*¹³. Il faut donc être prudent, afin d'éviter les interprétations intempestives, qui tournent parfois à la caricature, ou au « jeu de société ». La théorisation de Lobrot n'est pas le seul modèle qui se différencie de la psychanalyse. Les théories comportementales s'en différencient aussi, et un énoncé psychanalytique pourra ne pas être valide dans un tel modèle théorique. On connaît la controverse qui opposa au début du XX^{ème} siècle Watson à Freud, à propos du cas du « petit Albert ».

Bien entendu ceci ne remet pas en cause la pertinence de la psychanalyse dans son cadre axiomatique.

Dans le domaine qui nous intéresse, citons la théorie des rôles paternels et maternels, telle qu'elle a été développée par les psychanalystes, Freud, Winnicott, Lacan et d'autres¹⁴. Résumons-la à grands traits : l'enfant noue avec sa mère une relation fusionnelle ; le père,

amant de la mère, sépare cette relation et fait prendre conscience à l'enfant de la présence d'un tiers, et lui fait connaître l'expérience de la frustration (sa mère ne lui appartient pas) ; le père est aussi celui qui incarne la loi. Cette théorie est vraie localement, avec les conditions suivantes : 1°) les parents sont amants (et amoureux !) 2°) la mère a mis au monde l'enfant qu'elle a porté et qui est le fruit des rapports sexuels avec son mari ; 3°) c'est elle qui s'occupe exclusivement de son enfant lorsque celui-ci est nourrisson ; le père est plus distant parce qu'occupé à autre chose et accepte le rôle de détenteur de la loi sociale. Mais la théorie n'est plus vraie lorsque ces paramètres varient et que l'on s'éloigne du champ de validité. Elle doit être sérieusement réadaptée si la mère est morte en couche et que le père élève l'enfant seul ou en compagnie d'une autre femme, ou d'un autre homme avec qui il a, éventuellement, une relation sexuelle. Cette théorie, en tant que théorie locale, est très féconde, mais elle n'est pas universelle et ne peut donc pas être un modèle général des rôles paternels et maternels. En particulier, elle n'est pas une aide à la compréhension psychologique de la séparation parentale.

Lorsqu'on développe une recherche, il est donc essentiel de vérifier que l'on est bien dans le champ de validité des diverses théories auxquelles on se réfère. On court le risque, sinon, d'obtenir des résultats syntaxiquement justes mais dont les conclusions n'ont pas de sens dans le champ de validité des théories utilisées.

Aspect pragmatique et communicationnel

La linguistique ne se contente pas de définir des niveaux syntaxique et sémantique, car une langue est destinée à faire communiquer des humains dans le but d'agir les uns sur les autres ou sur leur environnement. Il faut ajouter un niveau pragmatique. De même, la publication d'un travail de recherche n'a pas seulement – ou du moins pas toujours – comme seul but d'énoncer des résultats corrects et considérés comme pertinents par la communauté des chercheurs spécialistes du sujet. Elle a en général une finalité pragmatique et est ainsi destinée à être transmise à d'autres lecteurs, ou repris par d'autres professionnels, acteurs ou même décideurs de la vie sociale. Il s'agit donc d'un acte de communication¹⁵. Ceci implique que l'on ne doit pas seulement tenir compte du message, mais aussi de la cible qui est visée, de la personne qui en est l'émetteur, des intentions qui sont les siennes ainsi que du contexte général dans lequel se situe l'étude.

La cible et le but.

A quoi est supposée servir cette recherche ? À qui est-elle destinée ? Est-ce une recherche fondamentale, motivée par le seul intérêt de l'auteur, ou une recherche demandée par un commanditaire dans un but précis ? Une recherche faite pour un planificateur ou un organisme public d'aide n'a pas les mêmes exigences qu'une autre faite par un praticien pour améliorer les prestations qu'il fournit à ses clients. Dans le premier cas, une rigueur numérique est demandée, qui peut laisser de côté les cas particuliers. Dans le deuxième, ce sont ces cas qui importent le plus ; par contre, la représentativité des personnes étudiées n'est pas fondamentale. L'étude de l'inceste n'est pas la même pour un anthropologue qui veut contester la thèse de l'universalité de l'inceste, ou pour un juriste se penchant sur les lois le réprimant, ou encore pour un thérapeute qui recueille la souffrance de personnes ayant vécu une relation incestueuse.

S'il n'y a pas de commanditaire précis, on peut toutefois indiquer à qui les résultats vont profiter : à l'état, aux familles en difficultés, aux familles qui n'ont pas de difficultés, aux

travailleurs sociaux, aux juges, aux agences de voyages, aux éditeurs de manuels scolaires... Sachant s'il est ou non cible, le lecteur ou utilisateur aura une attitude différente.

L'auteur de la recherche.

La présentation de l'auteur est importante : son statut professionnel, sa situation familiale, ses options philosophiques, les motivations qui l'ont amené à faire une recherche. Si l'auteur est professionnel d'une science humaine, il peut préciser si sa recherche se passe dans le cadre de cette discipline ou dans un autre. S'il est engagé, à titre personnel, dans un mouvement, une association, un parti ayant une idéologie sur le sujet qu'il traite, il est préférable qu'il le précise. Il se protégera mieux contre certaines réfutations et le lecteur ne risquera pas d'être dérouté. Il va de soi que la précision de la présentation dépend aussi du domaine de travail : un statisticien n'a pas besoin d'une présentation aussi détaillée qu'un chercheur travaillant sur son propre journal de vie.

Quelle que soit la rigueur et l'honnêteté de l'auteur, il sera évidemment influencé par ses positions idéologiques et, plus encore, par son vécu émotionnel. Préciser ces positions et donner quelques repères biographiques, permet de pousser encore plus loin la rigueur et donner au lecteur une donnée essentielle : le point d'observation à partir duquel le travail a été entrepris. La personnalité, la reconnaissance disciplinaire, la notoriété, de l'auteur influencent le lecteur et l'utilisateur de la recherche : on n'a pas la même lecture pour un auteur professeur au Collège de France ou étudiant en DEA. La précision explicite de ce statut évite les biais dus à l'implicite.

Bien entendu la présentation dépend de la cible visée, et du support sur lequel est envoyé le message. Pour un journal scientifique, la présentation de l'auteur est codifiée d'une manière stricte. Ce n'est pas la même chose pour un médium de plus grand public.

Les références théoriques et idéologiques.

Il nous semble également important de préciser les options idéologiques, que nous considérerons comme les axiomes propres à la recherche. Il s'agit des « ce que je crois » de l'auteur. Supposons que l'on entreprenne une recherche sur l'inceste, il sera essentiel de préciser comment on le considère : s'agit-il de le dénoncer comme un crime devant être sévèrement puni (perspective juridique), comme un fléau à combattre (perspective de thérapie sociale), comme une pathologie à soigner (perspective de thérapie individuelle), comme un comportement à étudier (perspective éthologique), comme un fait existant et posant problème (perspective phénoménologique), comme une théorie - celle de l'interdit - à soumettre à la critique et, éventuellement à la remise en cause (perspective anthropologique)? De même, si l'on s'intéresse au travail professionnel des mères de familles, il serait préférable de dire si l'on voit son augmentation comme une libéralisation de la femme, une tendance vers l'égalité sociale avec les hommes, ou un signe de la décadence de notre société, ou bien encore une des causes du chômage. Toutes ces positions sont possibles et peuvent donner des recherches intéressantes.

Les répercussions de la recherche et les opinions de l'auteur.

Une fois énoncées les conclusions explicites d'une recherche dans son cadre axiomatique, il est bien entendu possible à son auteur d'avancer les répercussions qu'il envisage au-delà du cadre. Un économiste - ou un démographe, ou un juriste - peut parfaitement avoir une opinion sur les conséquences de recherches sur la vie intime des couples. Mais il est indispensable d'indiquer le moment où il change de rôle. Il ne fera pas la confusion entre les déductions de son travail, valides dans le champ local de sa recherche, et l'énoncé de ses opinions. La

rigueur se place aux niveaux syntaxiques et sémantique, la prise de position au niveau pragmatique. La distinction permet d'éviter le mélange.

L'économiste Jacques Bichot, qui fut président de la Fédération « Familles de France » sait très bien ne pas mélanger son travail rigoureux d'économiste et ses opinions très engagées de militant familial. Il fustige ceux qui les confondent :

Si quelqu'un dit clairement, avant de présenter le résultat de calculs, qu'il se situe dans le cadre de telle option philosophique, pas de problème. Mais si quelqu'un utilise le résultat de calculs comme argument d'autorité pour amener le lecteur à se rallier à des opinions présentées comme la conséquence logique du travail effectuée alors qu'elles en constituent en réalité les postulats de départ, de deux choses l'une :

Ou bien cette personne n'a pas conscience de ce qu'elle fait : c'est un esprit confus qui n'aurait pas du accéder au statut scientifique.

Ou bien elle sait ce qu'elle fait, elle utilise sciemment ses capacités intellectuelles non pour éclairer les esprits mais pour les manipuler. Elle enfreint alors la déontologie des professions scientifiques et intellectuelles.

Nous partageons tout à fait cette prise de position. Une rigueur axiomatique est un bon moyen d'éclairer ses semblables sans les manipuler. C'est aussi une possibilité de développer des recherches utiles pour ceux qui ne partagent pas ses propres valeurs culturelles et philosophiques, sans pour autant nier les valeurs en question, et en les affirmant le cas échéant. C'est la possibilité d'échanger avec des personnes travaillant dans d'autres disciplines ou ayant des références idéologiques et méthodologiques différentes, sans que cet échange tourne au dialogue de sourd, ni à l'affrontement partisan.

Ajoutons que, lorsqu'une publication s'adresse à un public non uniquement constitué de chercheurs, il nous semble important qu'une prise de position soit faite. En effet, les travaux de recherche, et les publications de chercheurs servent de référence à d'autres acteurs sociaux : travailleurs sociaux, magistrats, élus, décideurs divers. Le chercheur ne peut pas être complètement indépendant des applications des travaux qu'il publie. Il nous semble préférable qu'il accepte une position d'acteur engagé par rapport au sujet qu'il traite.

Contre-exemple.

Citons un article paru dans la revue « Dialogue » , sous le titre « le bébé et la garde alternée – droit d'hébergement du père concernant un bébé »¹⁶, de M. Berger, pédopsychiatre, psychanalyste. Une analyse critique de cet article est parue dans la même revue, sous notre signature.¹⁷ L'article, citant les travaux des psychologues du développement, notamment Le Camus, affirme que les rôles différenciés du père et de la mère sont positifs pour l'enfant et que, dans cette différence, les mères sont nettement plus du côté de la sécurité affective du bébé que les pères. Invoquant le principe de précaution, il en déduit que le tout petit enfant ne doit pas être séparé plus de quelques heures de sa mère, et conclut que, en cas de divorce ou de séparation, le droit de visite du père doit être extrêmement réduit, la résidence alternée étant à proscrire.

Sur un plan syntaxique, en se référant à la seule psychologie du développement et à ses résultats incontestables, ainsi qu'à la référence idéologique, très reconnue actuellement, du principe de précaution, l'article est correct.

Sur un plan sémantique, il pose un problème, car les psychologues du développement ont étudié les enfants dont les deux parents sont présents ensemble. Et si ceux cités par l'auteur pensent, et tendent à prouver que les rôles différenciés sont favorables à l'enfant, lorsque les parents assument ensemble, en co-résidence, l'éducation de leurs enfants, ils ne disent rien sur ce qui se passe lorsque lesdits parents sont séparés. On est donc en dehors du champ de validité des recherches utilisées. En outre, la décision juridique à prendre pour décider de la résidence d'un bébé de parents séparés ne peut pas s'appuyer uniquement sur les travaux de psychologie.

Sur un plan pragmatique, l'auteur signe de son double titre de pédopsychiatre et de psychanalyste, et la revue cible surtout des travailleurs sociaux et des professionnels de la famille et de l'enfance. L'auteur ne fait pas la distinction entre ce qui est du domaine du savoir (les travaux des psychologues du développement), et de ce qui est son opinion personnelle. Il y a donc un risque que le lecteur, sensible à l'argument d'autorité, fasse la confusion entre les apports d'une discipline pour résoudre un épineux problème, et la solution de ce problème.

Nous avons donc ici l'exemple d'une confusion entre les trois niveaux, qui aboutit, à partir de prémisses solides (la psychologie du développement) et d'une position idéologique tout à fait légitime (le principe de précaution) à une conclusion très discutable, parce que ne respectant pas les règles de rigueur nécessaires.

Récapitulation

Nous proposons donc que toute recherche, exposée ou publiée, ou tout article publié sous l'étiquette de recherche, précise les éléments suivants :

- Les références théoriques utilisées, avec leurs axiomes et leurs règles d'inférences
- Les données et leur origine.
- Le statut de l'auteur, ses intentions et ses références idéologiques
- Les destinataires de la recherche.

Nous résumerons ceci par une formulation mathématique et un schéma synoptique.

Recherche publiée =

F(Références théoriques, données, auteur, destinataires)